

Durée : 1 jour / 7 heures

Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes

RGCS11

Éléments du Programme

1. Identifier les attributions du CSE

Les attributions générales, notamment :

- Présenter les réclamations individuelles et collectives,
- Saisir l'inspecteur du travail,
- Compétence en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Les attributions ponctuelles, notamment :

- L'assistance des salariés en cas de sanction disciplinaire ou licenciement,
- Licenciement économique collectif,
- Reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail...

2. Les réunions du CSE

- La périodicité,
- Le déroulement,
- La communication aux salariés.

3. Les moyens du CSE

- Le mandat des membres du CSE, cumul,
- Les heures de délégation,
- Le local,
- L'affichage,
- La protection et le registre spécial des représentants du personnel.

Modalités pédagogiques

Exercices pratiques pour assimiler les notions.

Études de cas qui synthétisent plusieurs points abordés.

Un support spécialement conçu pour le module est remis à chaque participant.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : accompagnement par le référent AFPI

Évaluation et validation : Évaluation de fin de formation de type QC
Attestation de fin de formation, questionnaire de satisfaction

Objectifs

Connaitre les droits et obligations du CSE de moins de 50 salariés.
Exercer pleinement ses attributions.
Assister efficacement les salariés.

Public

Membres des Comité Social
Economique

Prérequis

Etre membre du CSE

Formateur habilité

Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

Contact

Laurent ELBEZ
06 43 86 70 62
lelbez@poleformation74.com